

M. LESAGE: Pour quel motif?

M. WILSON: Parce que nous ne comptons pas vendre du pain non tranché à Montréal. Nous croyons et nous savons que le consommateur exigera le pain tranché. Nous le savons par expérience.

M. LESAGE: C'est la seule raison?

M. WILSON: C'est une excellente raison.

M. LESAGE: Il me semble que c'est une question d'opinion. Moi, je ne crois pas que ce soit une bonne raison.

M. FLEMING: Vous ne conduisez pas les affaires.

M. WILSON: Nous suivons les désirs du consommateur.

M. LESAGE: Oui. Mais qu'est-ce qu'il en coûte pour trancher un pain? Je veux dire quel est votre prix de revient?

M. WILSON: À peu près $\frac{1}{2}$ cent par pain.

M. LESAGE: Pouvez-vous donner des chiffres qui prouvent cet avancé?

M. STORMER: Avez-vous la pièce n° 4 devant vous?

M. LESAGE: Oui, je l'ai. Sur quoi voulez-vous attirer mon attention?

M. STORMER: Si vous regardez à la même date, en février . . .

M. LESAGE: Oui.

M. STORMER: Je ne sais à quoi cela revient. Il y a \$7.78 pour matériel d'emballage, pour appareil à trancher, c'est-à-dire \$7.78 le mille et un peu plus loin pour du pain non tranché on en arrive à \$5.23 par mille. Maintenant, ce que serait le pourcentage . . .

M. BEAUDRY: Qu'appellez-vous matériel d'emballage?

M. STORMER: C'est l'étiquette.

M. WILSON: Alors, vous avez déjà une enveloppe et il y aussi une autre enveloppe dont on se sert pour tenir les tranches ensemble.

M. BEAUDRY: Le tranchage apparaît-il sous le même titre que le matériel d'emballage? C'est la seule différence entre les deux tableaux, cet article concernant l'emballage. Il s'élève à $\frac{1}{4}$ de cent.

M. WILSON: Oui, mais il y a le coût des lames de la machine.

M. BEAUDRY: Je comprends ça, mais rien ne l'indique dans les frais. Dans les deux tableaux, il n'y a qu'une différence qui revient à peine à $\frac{1}{4}$ de cent et qui apparaît sous le titre de matériel d'emballage.

M. STORMER: C'est vrai. Je ne l'ai pas compté, mais je sais que le coût monte généralement à $\frac{1}{2}$ cent.

M. BEAUDRY: Il monte à $\frac{1}{4}$ de cent.

M. STORMER: Oui, mais il vous reste à ajouter le coût des lames. On ne les obtient pas gratuitement, vous savez.

M. BEAUDRY: Je le sais, mais ce coût n'apparaît nulle part. Voulez-vous dire que le coût des lames devrait être ajouté au coût déjà établi?

M. LESAGE: Le coût des lames est insignifiant considérant le nombre de pains que vous tranchez.

M. WILSON: Il s'élève à deux ou trois cents dollars par mois.

M. LESAGE: Deux ou trois cents dollars par mois?

M. WILSON: Il faut les faire aiguïser à l'extérieur.

M. PINARD: Cette dépense apparaît-elle quelque part ailleurs?

M. BEAUDRY: Comme frais d'entretien peut-être.

M. WILSON: Veuillez donc analyser la proportion . . .

M. STORMER: Il est difficile de classer par articles toutes les petites choses qui entrent dans la fabrication de chaque produit.